



Le Mot du Président

Avril 2019

Mesdames, Messieurs,
Chères adhérentes et chers adhérents de la Fédération Photographique de France,

La Fédération Photographique de France comptait 9563 adhérents en mai 2014 et enregistre depuis la saison 2014 - 2015 une perte continue d'adhérents. Au congrès d'Aurillac, les effectifs devraient se situer à 8500 adhérents.

Le nombre d'adhérents perdus est la balance entre celui des nouveaux membres et celui de ceux qui ne renouvellent pas leur adhésion. Si en terme statistique et localement, ce nombre paraît peu important (perte de 2 à 3 adhérents par club en 5 ans), il l'est de fait au niveau national en raison de ses répercussions financières.

- Lors de la saison 2016 – 2017, **une enquête** sur l'attractivité de la Fédération adressée aux Présidents des Unions Régionales
- En même temps, **des consultations** sur l'attractivité de chaque département lancées sur l'Internet Fédéral auprès de tous les membres fédérés,
- Régulièrement, **des rencontres** avec les adhérents au sein des Unions Régionales

ont permis de mieux connaître les causes multiples de cette baisse, communes à une grande majorité d'associations ou spécifiques à la Fédé :

- Vieillesse des membres (propre à de nombreuses associations)
- Déficit de nouveaux membres (également propre à de nombreuses associations)
- Association devenue complexe et automate en raison de l'intégration informatisée (phénomène mondialisé)
- Disparition de l'avantage Photoshop (jusqu'à 3429 licences sur 1 seule année)
- Fonctionnement fédéral (démocratie associative, compétitions, formations, travail d'auteur, informatique fédérale)
- Stagnation précaire du nombre de nouveaux clubs et collectifs fédérés qui peinent à remplacer les départs.

Certains de ces items paraissent évidents, d'autres sont plus subjectifs.

Le Staff, les Présidents des Unions Régionales et chaque département ont été les acteurs d'un mouvement collectif qui a mis en place les réformes structurelles et fonctionnelles pour rendre davantage attractive la Fédération (la réforme du code des UR est en cours). Cet élan collectif revêt un sens important et crée une dynamique.

Il n'est pas de meilleure reconnaissance des Présidents de Photo-clubs que celle confiée par un Président d'UR :

« L'attractivité de la FPF, ce sont les clubs et leur fonctionnement. On y trouve convivialité, échanges, formations, préparation et participation des concours, expositions club... Dans la majorité des cas, c'est la transmission du savoir être et du savoir-faire fédéral par les anciens auprès des nouveaux. Lorsqu'un formateur régional intervient dans un club, il s'adresse à tous les membres de celui-ci. Cette richesse fédérale, diffusée au sein du club, tout le monde en bénéficie, y compris les non fédérés. »

S'inscrivant dans la recherche d'adhésion de nouveaux clubs, le Conseil d'Administration a souhaité vous proposer au prochain congrès d'Aurillac (mai 2019) une réforme des cotisations fédérales inchangées depuis 12 ans, que vous découvrirez dans la prochaine Lettre de la Fédé.

La réflexion sur l'attractivité fédérale est loin d'être close. Si les diagnostics peuvent être aisés, les remédiations plus complexes s'inscrivent dans la durée. Ce ne peut-être qu'une démarche collective ouverte au plus grand nombre. **Il est inscrit, à l'ordre du jour du vendredi après-midi du congrès d'Aurillac, un débat sur ce sujet.** Chaque congressiste est invité à y participer et apporter sa contribution.

Bien cordialement.

Gilbert Coutelet

Président de la Fédération Photographique de France

Courriel : president@federation-photo.fr